



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Paris, le 6 juin 2016,

Signature du protocole interministériel développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la Défense, et Monsieur Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, s'engagent pour la jeunesse avec la signature du *Protocole interministériel développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale*.

Dans la lignée des protocoles liant, depuis 1982, les ministères chargés de la Défense et de l'Éducation nationale, ce nouveau protocole intègre le ministère de l'Agriculture, permettant la prise en compte des 190 000 élèves et étudiants de l'enseignement agricole, qui constituent la deuxième communauté éducative de notre pays.

Ce texte intègre également les engagements ministériels inscrits dans le plan national d'actions contre le racisme et l'antisémitisme, ainsi que les 11 mesures du plan de grande mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République, notamment la réserve citoyenne de l'éducation nationale, à laquelle la réserve citoyenne de la défense apporte son concours.

Le texte identifie ainsi cinq « axes d'effort » prioritaires :

- renforcer l'enseignement de défense et la formation des enseignants ;
- développer les relations entre la défense et l'enseignement supérieur ;
- participer à la lutte contre le décrochage scolaire et contribuer à la détection des jeunes en difficulté de lecture ;
- favoriser le lien défense-jeunesse, l'égalité des chances et l'insertion professionnelle des jeunes ;
- promouvoir les dispositifs de valorisation des acquis de l'expérience et favoriser la reconversion des militaires.

L'action conjuguée et inédite de ces trois ministères contribue à renforcer le lien entre la jeunesse et la défense, dans un contexte national marqué par la nécessité d'accroître la cohésion républicaine et citoyenne.

CONTACTS PRESSE

Éducation nationale – 01 55 55 30 10 – spresse@education.gouv.fr

Défense – 09 88 67 33 33 – presse@dicod.fr

Agriculture – 01 49 55 59 74 – cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr